



Commune de
Blonay - Saint-Légier

CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 31 mars 2023

Préavis N° 09-2023 concernant la demande d'un crédit d'étude pour l'établissement d'une planification directrice de l'évolution du site scolaire de Bahyse à Blonay ainsi que pour la rénovation complète et l'extension des bâtiments de Bahyse II et III, pour un montant de CHF 955'000.-

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 28 mars 2023 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 09-2023,

ouï les commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (64 oui, 0 voix contraire et 6 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude d'un montant total de CHF 955'000.- pour l'établissement d'une planification directrice de l'évolution du site scolaire de Bahyse à Blonay ainsi que pour la rénovation complète et l'extension des bâtiments de Bahyse II et III ;
- de financer, le montant de CHF 955'000.- par recours à l'emprunt si nécessaire ;
- d'amortir l'investissement sur une durée de 10 ans

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 mars 2023.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Yves Filippozzi



La secrétaire

Ariane Wunderli